

Paris, le 6 octobre 2026

OUVERTURE DU 2^e APPEL À PROJETS *LEGATO* MARDI 6 OCTOBRE 2026

L'Office national de diffusion artistique (Onda), la Maison de la Musique Contemporaine (MMC) et le mécénat musical de la Caisse des Dépôts sont heureux d'annoncer aujourd'hui l'**ouverture des candidatures du deuxième appel à projets *Legato*** !

Les dossiers doivent être déposés en ligne, par les structures porteuses, *via* leur compte [Mon espace Onda](#), d'ici le **22 janvier 2027 (minuit)**.

Un webinaire de présentation aura lieu le 15 octobre de 10h à 11h30 pour partager les grandes lignes du dispositif et répondre aux questions en prévision d'un dépôt de dossier. Inscription à partir de [ce LIEN](#).

Face aux enjeux actuels de visibilité des musiques contemporaines et de leur rencontre avec les publics, l'Onda et la [Maison de la Musique Contemporaine \(MMC\)](#), associés au [mécénat musical de la Caisse des Dépôts](#), ont lancé en septembre 2025 le dispositif *Legato* qui conjugue leurs expertises autour de deux axes complémentaires :

- **un volet de soutien financier à la diffusion pour les structures** qui s'engagent à diffuser au moins un programme de musique contemporaine porté par un ensemble émergent (ayant moins de 15 ans d'existence et étant constitué d'au moins 5 musicien-ne-s), pour encourager les coopérations entre les structures de diffusion autour de ces ensembles ;
- **un volet d'accompagnement** comprenant un axe à destination des ensembles émergents et un autre à destination des structures de diffusion, pour faciliter leur interconnaissance.

Conditions spécifiques à chacun des deux volets

1^{er} volet : porté par l'Onda et doté d'un budget de 100 000 €, ce volet accompagne des coopérations entre structures de diffusion autour de la circulation d'ensembles émergents de musique contemporaine. L'un des effets escomptés du dispositif est de susciter l'intérêt des scènes non spécialisées pour les musiques contemporaines et ainsi développer le réseau de diffusion de ces esthétiques.

Le soutien financier s'adresse à au moins deux structures de diffusion, dont au moins une structure pluridisciplinaire ou une structure non dédiée aux musiques contemporaines, qui s'engagent à programmer, sur une période de 18 mois à partir d'avril 2027, au moins un programme de musique contemporaine porté par un ensemble de moins de 15 ans d'existence. La programmation doit donner lieu à un minimum de 3 représentations hors de la région d'implantation de l'ensemble, ou à 5 représentations minimum dans cette même région.

À titre exceptionnel, une structure pluridisciplinaire ou une structure non dédiée aux musiques contemporaines peut candidater seule, à condition de programmer au moins deux programmes de musique contemporaine d'un ensemble émergent, pour un minimum de 3 représentations hors de la région d'implantation de l'ensemble. Le projet présenté devra être un projet ambitieux en termes de collaboration entre la structure, l'ensemble et le public du territoire.

Une attention particulière sera portée aux programmes comportant des actions de sensibilisation des publics et/ou des actions culturelles en dehors du temps de représentation. Les projets devront également respecter des critères d'éligibilité, en particulier concernant la présence de compositrices dans le programme (consulter le [règlement](#) pour plus de détails).

2^e volet : porté par la MMC, le deuxième volet propose la mise en place d'un programme sur-mesure pour les ensembles émergents et les structures de diffusion au travers d'un parcours composé de modules collectifs et/ou individuels. Cet accompagnement se caractérise par des modules obligatoires pour l'ensemble des bénéficiaires ainsi que des modules complémentaires adaptés aux besoins des ensembles et des structures de diffusion. Une attention particulière est portée aux enjeux de structuration professionnelle et de médiation.

Cliquez [ICI](#) pour en apprendre davantage sur le dispositif *Legato* et pour consulter le règlement.

Le comité de sélection se réunira en février 2027.

Pour information, à l'occasion du premier appel à projets lancé en septembre 2025, 5 ensembles émergents avaient été retenus pour 25 représentations dans 12 lieux de diffusion situés en Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie, Hauts-de-France et Bretagne. Cliquez [ICI](#) pour les découvrir.

CONTACTS

Onda

- **Gaëlle Petit**, Chargée de mission partenariats
gaelle.petit@onda.fr – 06 61 78 45 52
- **Sandrine Piq**, Conseillère Musique
sandrine.piq@onda.fr – 06 43 14 78 74

MMC

- **Céline Leporrier**, Responsable du pôle Soutien aux professionnel·le·s
celine.leporrier@musiquecontemporaine.org
- L'équipe du pôle Service aux professionnel·le·s
accompagnement@musiquecontemporaine.org

Caisse des Dépôts

- **Ludovica Marsili**, Responsable du programme Musique, Direction de la communication, du mécénat et des partenariats

MAISON DE LA MUSIQUE CONTEMPORAINE

Contact presse :

Anna Da Rozze, Responsable de la communication et des partenariats
anna.darozze@musiquecontemporaine.org / 07 44 79 33 96